Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213501513-20251222-2025_097-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

N° 2025-097

MAIRIE DE LIEURON

35550

Tél. 02.99.34.08.11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation :
15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame PREVERT Rose Line, Maire.

Nbre de Conseillers : 15
Présents : 10
Représentés : 12
Votants : 12

Présents : MM. BARIOU Nathalie, BESQUEL Jean-René, BRIAND Thierry, DUROCHER Alexandre, JOLIVET François, MONVOISIN Michèle, PERRET-LE BLET Chantal, ROCHER Nicolas, VETIER Fabrice ;
Absents excusés : MM. MOISON Daniel (pouvoir à PRÉVERT Rose-Line), ROPERT Céline (pouvoir à BRIAND Thierry) ;
Absents : MM. ARNAL Jérôme, BALARD Olivier, MOUICHE Marylène ;
Secrétaire de séance : Mme PERRET-LE BLET Chantal ;

Objet : Ouverture d'un budget annexe – lotissement « Domaine de Villeneuve et Bellevue » ;

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction M 57,

CONSIDÉRANT le projet de création d'un lotissement « Domaine de Villeneuve et Bellevue » à la commune de Lieuron ;

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que dans le contexte de création d'un lotissement, il est nécessaire de se prononcer sur l'ouverture d'un budget annexe afin d'y inscrire l'ensemble des opérations financières relatives à ce lotissement.

Toutes les recettes et dépenses relatives à ce service seront inscrites au budget 2026 de ce budget annexe.

La présente délibération sera notifiée à M. le comptable public.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DÉCIDE** la création au 1er janvier 2026 du budget annexe relatif à un lotissement et sera dénommé « Domaine de Villeneuve et Bellevue » ;
- **ASSUJETTIT** l'opération à la TVA, selon le régime réel simplifié, auprès du Service des Impôts des Entreprises de Rennes ;

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213501513-20251222-2025_097-DE

Pour copie conforme,
Le Maire,
Rose Line PREVERT